

RETRAIT DES COLIS DE NOEL

Toutes les personnes nées avant le 1^{er} janvier 1954, en résidence principale, sont invitées à venir retirer leur colis de Noël :

SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2023

de 09H30 à 12H00
à la salle de la mairie.

En cas d'empêchement, elles auront la possibilité de désigner une tierce personne pour venir retirer leur colis.